



STÉPHANE VIRY

Député des Vosges - 1ère circonscription



LETTRE N°5 - 31 OCTOBRE 2017

Le mot du Député

Accompagner l'action économique

En matière de développement territorial, le Député agit en appui des acteurs locaux, qu'ils soient élus, représentants de secteurs d'activités, ou entrepreneurs. Il doit aussi être à l'écoute des besoins et des problèmes, afin de faire des propositions au Parlement pour améliorer les dispositions législatives.

C'est dans cet esprit que j'apporterai tout mon soutien à Michel Heinrich, Président de la Communauté d'Agglomération d'Épinal et à Alain Gérard, Président de la Communauté de Communes de la région de Rambervillers et aux actions de développement économiques qu'ils mettent en œuvre sur leur territoire.

C'est aussi pour mieux s'imprégner des potentialités à y développer que je suis allé à la rencontre des chefs d'entreprises de Rambervillers qui, avec les élus de leur Communauté

de Communes, m'ont présenté leur Projet de territoire.

Bien conscient que ce sont les acteurs économiques qui créeront les emplois de demain sur notre territoire, je participe très régulièrement à des rencontres thématiques avec les représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie (forum de l'entrepreneuriat), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture, mais aussi avec des groupes plus informels mais non moins efficaces tels qu'APM, ce réseau d'entrepreneurs qui travaillent ensemble à l'attractivité des Vosges pour pouvoir embaucher de nouveaux collaborateurs.

Favoriser l'innovation, la levée des obstacles administratifs, simplifier nos règles et donner de la visibilité sociale et fiscale à nos entreprises qui, trop souvent, « naviguent à

vue » dans un environnement incertain peu favorable à la création de nouveaux emplois, je suis à l'écoute des entrepreneurs locaux : j'ai visité PAVATEX récemment et nous avons évoqué les freins à lever pour le développement des éco-matériaux en France.

J'ai aussi apporté mon soutien à une entreprise de la circonscription en l'accompagnant à Bercy, à la rencontre d'un conseiller du Ministre de l'économie, afin de travailler sur sa situation et ses perspectives.

Terrain, appui aux actions des élus locaux, réunions d'information et d'échanges, interventions à l'Assemblée ou auprès du Gouvernement, telle est la diversité de l'action du député qui s'investit pour défendre son territoire et soutenir l'emploi.

Les permanences dans la circonscription

Chaque lundi matin est consacré à recevoir les habitants de la circonscription à l'occasion de ma permanence ouverte à tous. Le 1er lundi du mois, je la délocalise pour être au plus proche : **je serai à Châtel-sur-Moselle le 6 novembre et le lundi 4 décembre à Xertigny de 9h à 11h30** : rendez-vous par mail à contact@stephaneviry.fr

CABINET PARLEMENTAIRE

11 rue de la Préfecture 88000 EPINAL

CONTACT

Tél : 03.29.29.29.60

contact@stephaneviry.fr

www.stephaneviry.fr

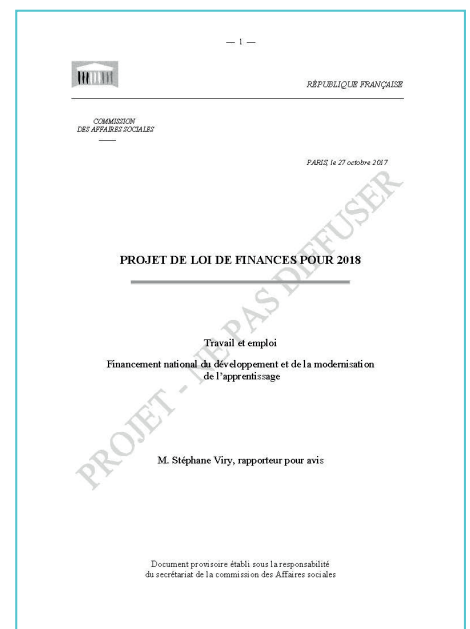
ACTIVITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION

- Séquence de travail avec l'APF, l'ADAPEI et l'AVSEA sur la question importante des conditions d'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap dans les ESAT, les Entreprises adaptées ou en emploi protégé au sein d'une entreprise classique. En rapport avec mes fonctions au sein de la Commission des Affaires sociales, je veux toujours puiser sur le terrain des expériences et des besoins qui pourraient faire l'objet d'amélioration au plan national.
- Réunion très intéressante avec les représentants de l'Hospitalisation à Domicile au sein de la Maison de Santé Saint-Jean, portée par le centre Hospitalier Emile-Durkheim. Nous avons longuement échangé sur le rôle à la fois social, sociétal et sur l'efficacité de l'hospitalisation à domicile en complément de l'hospitalisation traditionnelle, un moyen efficace dans la lutte contre les déserts médicaux en milieux ruraux. Ces échanges se poursuivront dans un cadre plus général, je vous en ferai part.
- J'ai reçu à mon cabinet parlementaire les maires de Sercoeur, Vomécourt et Padoux ainsi que Véronique Marcot, Vice-Présidente du Département en charge des routes, afin de contribuer à renouer le dialogue à propos de l'axe Epinal-Rambervillers. Martine Gimmillaro suit ce dossier de près à mes côtés.
- Après avoir rencontré les Jeunes Agriculteurs dans une exploitation de la Chapelle aux Bois en juillet sur la question des difficultés liées à l'installation ou à la reprise d'exploitations agricoles, j'ai été invité par la Chambre d'Agriculture des Vosges, la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs à une après-midi d'échanges sur « la Ferme Vosges » au sein de notre circonscription. La filière agricole est importante dans notre territoire et mérite une attention particulière : 590 exploitations qui produisent pour l'essentiel de l'élevage (13.000 vaches laitières), 44.000 ha de surfaces agricoles, 48.000 ha de forêts dont 30 % privées, 21 jeunes agriculteurs installés en 2015 et 2016 dans la circonscription... ces contacts réguliers sont essentiels pour un Député qui se veut proche des réalités vécues par nos concitoyens.



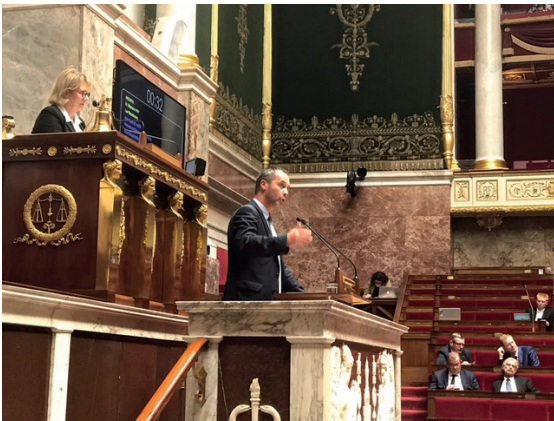
ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE

- J'ai participé à une réunion au Sénat sur les difficultés rencontrées par les propriétaires forestiers et les chambres d'agriculture à propos de la répartition du produit des taxes sur les forêts pour renforcer les filières bois en France et notamment dans les Vosges, qui est le 2ème département forestier national.
- Je présente mon avis budgétaire sur les crédits de l'insertion par l'activité économique au projet de Loi de Finances 2018 en commission des Affaires sociales et Commission des Finances (synthèse de ce travail dans la prochaine lettre, mi-novembre, à l'issue des débats)



- J'ai cosigné une tribune avec le député Julien Aubert titrées « **RSI : le faux nez d'une étatisation de la Sécurité sociale** » considérant que la réforme, présentée comme une « simplification », créera plus de problèmes qu'elle n'en résoudra. Au lieu d'avoir un seul guichet comme avant, les indépendants en auront, au sein du régime général, au moins trois (CPAM, Cipav, Carsat), sans compter les URSSAF qui s'occuperont du recouvrement des cotisations avec le même programme informatique défaillant (le SNV2)
- J'ai cosigné une lettre ouverte au Président de la République sollicitant la prise de leadership de la France en Europe en faveur de la proposition de traité de l'ONU débattu du 22 au 27 octobre à Genève, relatif aux "entreprises internationales et les droits humains"; L'objectif est de placer l'homme au cœur du développement économique, à l'instar de ce qu'ont déjà entrepris de nombreuses multinationales françaises conscientes de leur rôle sociétal.

Résumé de mon intervention du 24 octobre à la tribune de l'Assemblée nationale



« Madame la ministre de la Santé,

Plus important encore que le budget de l'Etat, le budget de la Sécurité sociale est surtout celui de la vie quotidienne des françaises et des français : assurance maladie, possibilité de se soigner, politique familiale pour favoriser le taux de natalité, ou encore branche vieillesse.

La sécurité sociale, c'est la sécurité de tous grâce à la solidarité de la France et des Français. Ce n'est pas juste un guichet de prestations sociales, c'est un véritable vivre ensemble. Elle ne peut pas être dissocié de notre République.

L'universalité de la sécurité sociale est un principe fondamental dans notre pays. Comme l'est, ou l'était, l'universalité des allocations familiales. Or, l'universalité de la politique familiale n'est ni un totem, ni un tabou, mais une fierté française, une fierté qui nous permet d'avoir un des meilleurs taux de natalité en Europe. Puisqu'il n'y a plus de totem ni de tabou, allez-vous vous attaquer à l'universalité de la sécurité sociale ? Allez-vous, en fonction des revenus, rembourser plus ou moins les actes de santé de la population française ? S'engager sur cette voie est dangereux, et nous resterons extrêmement vigilant au maintien de l'universalité de ces politiques qui font de notre pays ce qu'il est de mieux.

De plus, le secteur médical doit lui aussi évoluer, tout comme évolue notre société. Nous devons mieux répondre à la question de la désertification médicale, dont les Vosges sont une victime. Faciliter les expérimentations afin que la politique de soin ne viennent pas que du haut mais aussi d'en bas, du terrain, est intéressant. Ces expérimentations doivent toutefois être réellement suivies d'action et de réactivité, tout comme d'un réel suivi à travers des évaluations fréquentes.

J'ajoute que la mesure principale de votre texte est de supprimer certaines cotisations sociales et les remplacer par une hausse de la CSG d'1,7 point : bien que vous allez en effet redonner du pouvoir d'achat à une partie de la population, qui en a bien besoin, une autre va devoir payer la facture. Les principaux perdants seront les retraités. Ils vont ainsi devoir subir une hausse de la CSG sans aucune compensation.

Permettez-moi de le dire, Madame la Ministre, mais sur ce sujet vous faites dans la fourberie. Assumez vos choix, assumez que vous allez faire peser sur une partie de la population un choix électoral.

Vous l'aurez compris, Madame la ministre, nous abordons ce PLFSS de façon ouverte mais exigeante, et nous attendons d'avoir un réel débat sur tous ces sujets durant l'examen dans notre hémicycle. »